

# **Renforcer** les relations économiques avec la Chine

22.04.2026

---

## D'un coup d'oeil

- Le 17 avril 2026, la commission économique mixte Suisse-Chine s'est réunie à Berne pour sa 27e édition
- Les moments d'échange ouvert ont offert à l'économie suisse une bonne plateforme pour faire valoir directement ses préoccupations
- Les deux parties ont salué les travaux en cours pour moderniser l'accord de libre-échange

La 27<sup>e</sup> réunion de la commission économique mixte Suisse-Chine a eu lieu le 17 avril 2026 à Berne. La rencontre a suscité un vif intérêt. Les représentants du secteur privé ont ainsi eu l'occasion d'exprimer directement leurs préoccupations et de discuter avec la délégation chinoise.

## **Il est prévu de renforcer encore les relations bilatérales**

La Suisse et la Chine entretiennent, depuis de nombreuses années, de bonnes relations commerciales. En 2014, la Suisse a été le premier pays d'Europe continentale à conclure un accord de libre-échange exhaustif avec la Chine. Cela a permis de donner une impulsion supplémentaire aux relations commerciales entre les deux pays et de renforcer la coopération économique et diplomatique avec le principal marché cible pour les exportations suisses en Asie. Les travaux en vue de la modernisation de l'accord de libre-échange sont en cours et ont été jugés très positifs par les deux parties dans le cadre de la rencontre. Réduire davantage les obstacles au commerce et améliorer un peu plus l'accès des entreprises suisses à l'immense marché chinois consolidera davantage les relations commerciales et ouvrira de nouvelles possibilités de coopération profitable.

## **Un dialogue ouvert, y compris sur les défis, est précieux**

Comme dans tout partenariat, les nombreux aspects positifs s'accompagnent de défis à relever. Ceux-ci ne peuvent être maîtrisés que si les points critiques sont abordés ouvertement. La dernière réunion de la commission économique mixte a répondu à cette nécessité. Les représentants d'entreprises et d'organisations suisses ont eu la possibilité d'exprimer directement leurs préoccupations. Il a été question, entre autres, de la protection de la propriété intellectuelle, des contrôles à l'exportation, de la protection des marques et d'exigences en matière de marchés publics. La délégation chinoise s'est montrée réceptive aux questions évoquées. Il est en outre réjouissant que les questions relatives à la protection de la propriété intellectuelle et à une collaboration plus étroite dans l'industrie horlogère seront approfondies cette année encore dans les groupes de travail concernés.

En particulier dans les périodes d'incertitude géopolitique, où le commerce international est sous pression, il est important, du point de vue de l'économie, que la Suisse entretienne des échanges ouverts et réguliers avec des partenaires de longue date comme la Chine.

**Guido Saurer**

Responsable suppléant du département Politique économique et formation



**Corine Fiechter**

Responsable de projets Politique économique et formation